



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
REACTION MASS OF 2-TERT-BUTYL-4,6-DIMETHYLPHENOL AND 4-TERT-BUTYL-2,5-DIMETHYLPHENOL

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	REACTION MASS OF 2-TERT-BUTYL-4,6-DIMETHYLPHENOL AND 4-TERT-BUTYL-2,5-DIMETHYLPHENOL
Numéro du produit	59525
Synonymes; marques commerciales	TOPANOL A LIQUID
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119537289-29-XXXX
Numéro CE	911-254-5

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Applications industrielles diverses
--------------------------	-------------------------------------

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com
-------------	---

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national	Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59
Sds No.	59525

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Non Classé
Dangers pour la santé humaine	Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 3 - H311 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317 STOT RE 2 - H373
Dangers pour l'environnement	Aquatic Chronic 2 - H411

2.2. Éléments d'étiquetage

Numéro CE	911-254-5
-----------	-----------

REACTION MASS OF 2-TERT-BUTYL-4,6-DIMETHYLPHENOL AND 4-TERT-BUTYL-2,5-DIMETHYLPHENOL

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H311 Toxique par contact cutané.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de mise en garde

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P314 Consulter un médecin en cas de malaise.
 P405 Garder sous clef.

Contient

6-TERT-BUTYL-2,4-XYLENOL, XYLENOL

2.3. Autres dangers

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

6-TERT-BUTYL-2,4-XYLENOL		>= 78.5%
Numéro CAS: 1879-09-0		Numéro CE: 217-533-1
Classification Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 1 - H310 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 STOT RE 2 - H373 Aquatic Chronic 2 - H411		
4-TERT-BUTYL-2,5-XYLENOL		<= 17%
Numéro CAS: 17696-37-6		Numéro CE: 241-696-8
Classification Non Classé		

REACTION MASS OF 2-TERT-BUTYL-4,6-DIMETHYLPHENOL AND 4-TERT-BUTYL-2,5-DIMETHYLPHENOL

2,6 DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL (BHT)			1 - 2%
Numéro CAS: 128-37-0	Numéro CE: 204-881-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119565113-46-XXXX	
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1		
Classification Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410			

2,6-DI-TERT-BUTYL-4-ETHYLPHENOL			<= 0.7%
Numéro CAS: 4130-42-1	Numéro CE: 223-945-2		
Classification Aquatic Chronic 2 - H411			

XYLENOL			<= 0.6%
Numéro CAS: 1300-71-6	Numéro CE: 215-089-3		
Classification Acute Tox. 3 - H301 Acute Tox. 3 - H311 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Aquatic Chronic 2 - H411			

2-TERT-BUTYL-P-CRESOL			<= 0.3%
Numéro CAS: 2409-55-4	Numéro CE: 219-314-6		
Classification Skin Corr. 1 - H314 Eye Dam. 1 - H318 Aquatic Chronic 2 - H411			

6-TERT-BUTYL-M-CRESOL			<= 0.3%
Numéro CAS: 88-60-8	Numéro CE: 201-842-3		
Classification Acute Tox. 4 - H302 Skin Corr. 1 - H314 Eye Dam. 1 - H318			

REACTION MASS OF 2-TERT-BUTYL-4,6-DIMETHYLPHENOL AND 4-TERT-BUTYL-2,5-DIMETHYLPHENOL

4,6-DI-TERT-BUTYL-O-CRESOL	<= 0.2%
Numéro CAS: 616-55-7	Numéro CE: 210-485-2
Classification Acute Tox. 4 - H302 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H335 Aquatic Chronic 4 - H413	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Nom du produit	REACTION MASS OF 2-TERT-BUTYL-4,6-DIMETHYLPHENOL AND 4-TERT-BUTYL-2,5-DIMETHYLPHENOL
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119537289-29-XXXX
Numéro CE	911-254-5
Commentaires sur la composition	Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale	Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours.
Inhalation	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Placer la personne inconsciente en position latérale de sécurité et s'assurer que la respiration peut s'effectuer normalement. Lorsque la respiration est difficile, un personnel dûment formé peut assister la personne touchée en lui administrant de l'oxygène. Consulter un médecin immédiatement.
Ingestion	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin immédiatement.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion.
Contact cutané	Toxique par contact avec la peau. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.
Contact oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

REACTION MASS OF 2-TERT-BUTYL-4,6-DIMETHYLPHENOL AND 4-TERT-BUTYL-2,5-DIMETHYLPHENOL

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Toxique par contact avec la peau. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Produits de combustion dangereux Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Contenir et collecter les eaux d'extinction. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction de l'incendie.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Prévoir une ventilation suffisante. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Garder le personnel non indispensable et non protégé éloigné du déversement. Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané. Eviter l'inhalation de vapeurs. Eviter le contact avec les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Nettoyer soigneusement les objets et zones contaminés, en respectant les réglementations en matière d'environnement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

REACTION MASS OF 2-TERT-BUTYL-4,6-DIMETHYLPHENOL AND 4-TERT-BUTYL-2,5-DIMETHYLPHENOL

Précautions d'utilisations	Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs/spray et le contact avec les yeux et la peau. Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané. Eviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards. Éviter le contact avec les yeux. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.
Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail	Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Laver rapidement avec de l'eau et du savon si la peau devient contaminée.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage	Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Garder sous clef. Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil. Stocker à des températures supérieures à > 0°C. Eviter le contact avec les matières suivantes: Oxydants. Bases fortes. Acides forts.
Classe de stockage	Stockage de produits toxiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.
---	--

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

2,6 DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL (BHT)

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 10 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

DNEL	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.02 mg/kg Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.14 mg/m ³ Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 10.6 mg/m ³ Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets systémiques: < 0.12 mg/kg Consommateur - Cutanée; Court terme Effets locaux: 0.01 mg/cm ² Consommateur - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 0.06 mg/kg Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 0.035 mg/m ³ Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 5.17 mg/m ³ Consommateur - Orale; Court terme Effets systémiques: 0.06 mg/kg Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.01 mg/kg/jour
PNEC	- eau douce; 6.4 µg/l - eau de mer; 0.64 µg/l - Sédiments (eau douce); 0.547 mg/kg - Sédiments (eau de mer); 0.0547 mg/kg - Sol; 0.26 mg/kg - Station d'épuration des eaux usées; 2.2 mg/kg

2,6 DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL (BHT) (CAS: 128-37-0)

REACTION MASS OF 2-TERT-BUTYL-4,6-DIMETHYLPHENOL AND 4-TERT-BUTYL-2,5-DIMETHYLPHENOL

Commentaires sur les composants

WEL = Workplace Exposure Limits

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 3.5 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.5 mg/kg p.c. /jour
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.86 mg/m³
 Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.25 mg/kg p.c. /jour
 Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.25 mg/kg/jour

PNEC

- eau douce; 0.199 µg/l
 - eau de mer; 0.0199 µg/l
 - Sédiments (eau douce); 99.6 mg/kg
 - Sédiments (eau de mer); 9.96 mg/kg
 - Sol; 47.69 µg/kg
 Station d'épuration des eaux usées; 0.17 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit. Prévoir une ventilation suffisante. Utiliser des confinements de procédé, une aspiration locale ou tout autre sécurité intégrée comme principaux moyens pour réduire l'exposition des travailleurs.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Néoprène. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané. Porter des chaussures de sécurité en caoutchouc.

Mesures d'hygiène

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Il est important d'enlever immédiatement la substance de la peau.

Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Filtre à gaz, type A2. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE".

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

REACTION MASS OF 2-TERT-BUTYL-4,6-DIMETHYLPHENOL AND 4-TERT-BUTYL-2,5-DIMETHYLPHENOL

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Aucune information disponible.
Odeur	Aucune information disponible.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	Non applicable.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	257.6°C @ 1013 hPa
Point d'éclair	113.5°C
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	508 Pa @ 25°C
Densité de vapeur	0.9634
Densité relative	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau. 169.5 mg/l eau @ 20°C
Coefficient de partage	log Kow: 4.148
Température d'auto-inflammabilité	390°C
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	Pas d'information disponible.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Pas d'information disponible.

9.2. Autres informations

Autres informations	Aucune information requise.
---------------------	-----------------------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Oxydants. Acides forts. Bases fortes.
------------	---

10.2. Stabilité chimique

REACTION MASS OF 2-TERT-BUTYL-4,6-DIMETHYLPHENOL AND 4-TERT-BUTYL-2,5-DIMETHYLPHENOL

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucun connu.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Oxydants. Acides forts. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques Toxique par contact avec la peau. Nocif en cas d'ingestion.

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 1 083,85

Toxicité aiguë - cutanée

ETA cutanée (mg/kg) 300,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

REACTION MASS OF 2-TERT-BUTYL-4,6-DIMETHYLPHENOL AND 4-TERT-BUTYL-2,5-DIMETHYLPHENOL

Exposition répétée STOT rép. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion.

Contact cutané Toxique par contact avec la peau. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Dangers chroniques et aigus pour la santé Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Informations toxicologiques sur les composants

2,6 DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL (BHT)

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 6 000,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 6 000,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ >5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

REACTION MASS OF 2-TERT-BUTYL-4,6-DIMETHYLPHENOL AND 4-TERT-BUTYL-2,5-DIMETHYLPHENOL

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un NOAEL 100 mg/l, Orale, Rat

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL 25 mg/kg/jour, Orale, Rat

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhalation Les poussières à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Le contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation temporaire.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

2,6 DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL (BHT)

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.1. Toxicité

Toxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 hours: 2.5 mg/l, Poissons

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 hours: 3.5 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CI₅₀, 72 hours: 8.7 mg/l, Algues

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques NOEC, 21 jours: 0.32 mg/l, Daphnia magna

Informations écologiques sur les composants

2,6 DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL (BHT)

Toxicité Très toxique pour les organismes aquatiques.

toxicité aquatique aiguë

REACTION MASS OF 2-TERT-BUTYL-4,6-DIMETHYLPHENOL AND 4-TERT-BUTYL-2,5-DIMETHYLPHENOL

C(E)L ₅₀	0.1 < C(E)L ₅₀ ≤ 1
Facteur M (aigu)	1
Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 hours: 0.199 mg/l, Poissons CL ₅₀ , 96 heure: > 0.57 mg/l, Brachydanio rerio (poisson zèbre)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 hours: 0.31 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CI ₅₀ , 72 hours: 0.42 mg/l, Algues CI ₅₀ , 72 heure: > 0.4 mg/l, Desmodismus subspicatus
<u>toxicité aquatique chronique</u>	
NOEC	0.01 < NOEC ≤ 0.1
Dégradabilité	Non rapidement dégradable
Facteur M (chronique)	1
Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, 21 jour: 0.316 mg/l, Daphnia magna

12.2. Persistence et dégradabilité

Persistence et dégradabilité Non facilement biodégradable.

Informations écologiques sur les composants

2,6 DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL (BHT)

Persistence et dégradabilité	Le produit n'est pas facilement biodégradable.
------------------------------	--

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Potentiellement bioaccumulable.
FBC: 212.8, Poissons

Coefficient de partage log Kow: 4.148

Informations écologiques sur les composants

2,6 DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL (BHT)

Potentiel de bioaccumulation	Le produit contient des substances potentiellement bioaccumulables. BCF: 598,
Coefficient de partage	log Pow: 5.1

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

Coefficient d'adsorption/désorption - Log Koc: 3.152 @ 25°C

Informations écologiques sur les composants

2,6 DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL (BHT)

Mobilité	Le produit est insoluble dans l'eau.
----------	--------------------------------------

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

REACTION MASS OF 2-TERT-BUTYL-4,6-DIMETHYLPHENOL AND 4-TERT-BUTYL-2,5-DIMETHYLPHENOL

Résultats des évaluations PBT et vPvB Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

2,6 DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL (BHT)

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information requise.

Informations écologiques sur les composants

2,6 DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL (BHT)

Autres effets néfastes Indéterminé.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Toxique par contact avec la peau. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	2810
N° ONU (IMDG)	2810
N° ONU (ICAO)	2810
N° ONU (ADN)	2810

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	LIQUIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A. (CONTIENT 6-TERT-BUTYL-2,4-XYLENOL, 2,6 DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL (BHT))
Nom d'expédition (IMDG)	LIQUIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A. (CONTIENT 6-TERT-BUTYL-2,4-XYLENOL, 2,6 DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL (BHT), 2,6-DI-TERT-BUTYL-4-ETHYLPHENOL, XYLENOL)
Nom d'expédition (ICAO)	TOXIC LIQUID, ORGANIC, N.O.S. (CONTAINS 6-TERT-BUTYL-2,4-XYLENOL, 2,6 DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL (BHT))
Nom d'expédition (ADN)	LIQUIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A. (CONTIENT 6-TERT-BUTYL-2,4-XYLENOL, 2,6 DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL (BHT))

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	6.1
Code de classement ADR/RID	T1
Etiquette ADR/RID	6.1

REACTION MASS OF 2-TERT-BUTYL-4,6-DIMETHYLPHENOL AND 4-TERT-BUTYL-2,5-DIMETHYLPHENOL

Classe IMDG 6.1

Classe/division ICAO 6.1

Classe ADN 6.1

Étiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) III

Groupe d'emballage (IMDG) III

Groupe d'emballage (ICAO) III

Groupe d'emballage (ADN) III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-A, S-A

Catégorie de transport ADR 2

Code de consignes d'intervention d'urgence 2X

Numéro d'identification du danger (ADR/RID) 60

Code de restriction en tunnels (E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACTION MASS OF 2-TERT-BUTYL-4,6-DIMETHYLPHENOL AND 4-TERT-BUTYL-2,5-DIMETHYLPHENOL

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

Ce produit peut impacter les seuils Seveso autorisés par la réglementation locale.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abbreviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

REACTION MASS OF 2-TERT-BUTYL-4,6-DIMETHYLPHENOL AND 4-TERT-BUTYL-2,5-DIMETHYLPHENOL

Sigles et abréviations utilisés dans la classification	Acute Tox. = Toxicité aiguë Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique
Références littéraires clés et sources de données	Information du fournisseur.
Commentaires sur la révision	C'est la première version.
Date de révision	16/01/2020
Numéro de version	1.000
Numéro de FDS	59525
Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H301 Toxique en cas d'ingestion. H302 Nocif en cas d'ingestion. H310 Mortel par contact cutané. H311 Toxique par contact cutané. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Foie, Reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
Signature	J Spenceley